



Commission Régionale des Arbitres

La Commission Régionale des Arbitres réunie le mardi 22 septembre 2020 a arrêté les résultats de l'épreuve d'admissibilité de l'examen d'arbitres de ligue pour la catégorie « Candidat Régional 3 ». La liste des admis est établie par ordre alphabétique.

Arbitres Admis "CANDIDAT REGIONAL 3"

Nom	Prénom	Club
APPOLINAIRE	Victor	BASSE GOULAIN AC
BENZEKHROUFA	Ahmed	BOUGUENAI AL COUETS
BIGEARD	Nicolas	BEAUPREAU CHAPELLE
BODINIER	Julien	DIVATTE SUR LOIRE US
BOUCHAUD	Laura	ST GEORGES GUYONNIERE F.C.
CHENOUARD	Benjamin	LIRE DRAIN O.
COUPEZ	Clément	US LAVALLOISE
FORTINEAU	Kévin	A.S. ST CHRISTOPHE LIGNERON
LEGROUX	Edouard	LE MANS VILLARET
LEHOURS	Julien	LA CHAPELLE MARAIS F
MORTEAU	Emmanuel	LA MONTAGNE FC
OLLIVIER	Sylvain	STE PAZANNE FC RETZ
RABERGEAU	Maxime	ANGRIE AS ST PIERRE
RICHARD	Antoine	ST GEORGES GUYONNIERE F.C.
THOBY	Alexandre	F.C. FALLERON FROIDFOND

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

